

Voyage et Bal à Bath



24 au 28 mai 2017

Chestnut Bulletin d'inscription

Cécile Laye



Prix adhérent(*) Chestnut ferme et définitif par personne
en chambre double ou triple : **730 €**

Ce prix comprend :

- le transport en car - Paris – Bath – Paris
- le logement en chambre double (1 grand lit) ou double (2 lits) ou triple
- les petits-déjeuners et dîners (sauf le dîner du 24 mai)
- la participation au bal du 27 mai (danseur ou pas)
- le dîner traiteur et boissons du bal du 27 mai
- les visites prévues au programme
(Jane Austen's House Museum, Chawton / Winchester Cathedral)
- l'assurance annulation aux conditions ci-dessous

Ce prix ne comprend pas :

- les déjeuners (repas de midi) et le dîner du 24 mai

M. Mme M. et Mme

Nom : Prénom(s).....

Adresse.....

Code postal et ville :

Tél. portable :

e-m@il :

Pour les individuels

Je désire partager ma chambre avec :

Avec cette personne, je peux éventuellement partager un grand lit : oui non

Le 24 mai, je rejoins le groupe à : Paris porte Dorée L'Isle-Adam Béthune

Prix à payer : 730 € x 1 participant 2 participants = _____

Pour que votre inscription soit effective, signez votre bulletin au verso et joindre :

- la photocopie de votre carte d'identité (recto et verso) ou de votre passeport
(**date de validité**)
- et votre acompte aux conditions décrites au verso

(*) pour valider votre inscription vous devez être à jour d'adhésion pour la saison 2016-2017 : modalités d'inscription en ligne sur le site chestnut.fr

ACOMPTE

Pour un règlement en 2 FOIS : ci-joint acompte de 30 % soit€ (arrondis).
L'Association PARTIR-DETENTE accusera réception dès réception de ce bulletin dûment signé. Je réglerai le solde avant le 5 avril 2017.

Pour un règlement échelonné : ci-joint acompte de 5 % soit€ (arrondis).
L'Association PARTIR-DETENTE adressera l'échéancier dès réception de ce bulletin dûment signé. Je réglerai le solde avant le 5 avril 2017.

Modes de règlement :

- chèques à l'ordre de l'Association PARTIR-DETENTE à envoyer avec ce bulletin d'inscription dûment signé à :
Association Partir-Détente 12, Rue de la Gravière 95290 L'ISLE-ADAM
- espèces
- chèques vacances

ASSURANCE ANNULATION

Conditions prévisionnelles d'annulation :

- de votre inscription à 121 jours avant le départ : 25 € (frais d'annulation)
- de 120 à 80 jours avant le départ : 20 % (si facturés par les prestataires)
- de 79 à 56 jours avant le départ : 30 % (si facturés par les prestataires)
- de 55 à 31 jours avant le départ : 50 % (si facturés par les prestataires)
- de 30 à 20 jours avant le départ : 80 % (si facturés par les prestataires)
- de 19 à 10 jours avant le départ : 90 % (si facturés par les prestataires)
- moins de 10 jours avant le départ : 100 % (si facturés par les prestataires)

N.B. : lorsque vous signez ce bulletin, il faut savoir qu'en cas d'annulation, **le montant de la prime d'assurance de 25 € ne sera pas remboursé quelque soit le motif de l'annulation.**

FORMALITES : carte d'identité ou passeport à jour

J'accepte les conditions d'annulation,

Date : _____

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Signature :